



CRIC HYDRAULIQUE À GRIFFE

5 T • 10 T

588580 • 588585

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Remarque : veuillez lire les instructions avant d'utiliser ce produit.

1. INTRODUCTION

1.1 Objet du manuel

Ce manuel contient les instructions nécessaires au transport, à la mise en service, à l'utilisation et à l'entretien des crics hydrauliques à griffe AYERBE de 5 et 10 tonnes. Il s'adresse au propriétaire et à l'opérateur de l'appareil, qui doivent le lire et le comprendre intégralement avant la première utilisation.

IMPORTANT : une erreur de manipulation de cet appareil peut provoquer le déplacement ou la chute de la charge et causer des dommages matériels et des blessures graves. Si vous n'êtes pas sûr de la façon de l'utiliser, contactez votre distributeur ou AYERBE avant de vous en servir.

1.2 Conservation du manuel

Conservez ce manuel pendant toute la durée de vie de l'appareil, dans un endroit accessible et à l'abri de l'humidité. Si le cric est cédé ou revendu, le manuel doit l'accompagner. En cas de perte ou de détérioration, demandez un nouvel exemplaire à AYERBE en indiquant le modèle et le code de l'appareil.

1.3 Utilisation prévue

Le cric à griffe est un appareil de levage à commande manuelle, prévu pour lever verticalement et de façon temporaire des charges industrielles : machines, bâtis, structures et éléments lourds. Sa particularité est la griffe inférieure, qui permet d'accéder à des charges situées très près du sol, là où un cric classique ne passe pas.

L'appareil dispose de deux points de levage : la griffe, de capacité inférieure, et la tête supérieure, de capacité supérieure. Chacun a sa propre capacité nominale et sa propre course, indiquées au chapitre 2. Il doit être utilisé en position verticale, sur un sol dur, plan et capable de supporter la charge.

ATTENTION : le cric à griffe est un appareil de levage, non un appareil de soutien. Une fois la charge levée, elle doit être calée ou posée immédiatement sur des supports de capacité appropriée avant tout travail dessus ou en dessous.

1.4 Utilisations non autorisées

- 1) Lever ou soutenir des personnes, ni laisser quiconque sur la charge ou sous celle-ci.
- 2) Soutenir la charge pendant des périodes prolongées ou utiliser le cric comme appui permanent.
- 3) Dépasser la capacité nominale de la griffe ou de la tête, selon le point de levage utilisé.
- 4) Lever simultanément avec la griffe et avec la tête.
- 5) Utiliser le cric en position inclinée ou horizontale, sauf autorisation expresse du fabricant.
- 6) Appuyer la griffe sur des surfaces molles, irrégulières ou incapables de supporter la charge.
- 7) Arrêter brutalement la descente à mi-course ou laisser tomber la charge.
- 8) Intervenir sur la soupape de surcharge, tarée en usine.
- 9) Employer des accessoires ou des adaptateurs autres que ceux fournis par le fabricant.
- 10) Modifier l'appareil de quelque manière que ce soit.

1.5 Identification de l'appareil

Chaque cric porte une étiquette adhésive sur le corps, avec le logo AYERBE, la capacité nominale, la désignation du modèle, le code AYERBE, l'année de fabrication, les pictogrammes d'avertissement et le marquage CE. Maintenez les étiquettes propres et lisibles ; si elles se détériorent, demandez leur remplacement à AYERBE.

1.6 Transport et déballage

À la réception, vérifiez que l'emballage ne présente pas de dommages et que la fourniture est complète. Transportez et stockez l'appareil avec le piston et la griffe entièrement rentrés et en position verticale. Utilisez la poignée latérale pour le déplacer ; consultez le poids dans le tableau des caractéristiques techniques. Éliminez l'emballage conformément à la réglementation locale.

1.7 Déclaration de conformité

L'appareil est livré avec la déclaration « CE » de conformité, reproduite au dernier chapitre de ce manuel. Conservez l'original avec le présent document.

1.8 Pièces de rechange et service technique

N'utilisez que des pièces de rechange d'origine. Pour les commander, indiquez le modèle, le code AYERBE et l'année de fabrication figurant sur l'étiquette de l'appareil. Les réparations du système hydraulique exigent des équipements et des compétences spécifiques et doivent être confiées à du personnel qualifié.

1.9 Modifications

Toute modification de l'appareil est interdite. Toute modification non autorisée par AYERBE annule la déclaration « CE » de conformité et la garantie, et transfère la responsabilité à celui qui l'a effectuée.

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Désignation	CRIC À GRIFFE 5 T	CRIC À GRIFFE 10 T
Référence AYERBE	588580	588585
Capacité avec la griffe	2 t	5 t
Capacité avec la tête	5 t	10 t
Course du piston	205 mm	230 mm
Hauteur minimale de la griffe	25 mm	30 mm
Hauteur maximale de la griffe	230 mm	260 mm
Hauteur minimale de la tête	368 mm	420 mm
Hauteur maximale de la tête	573 mm	650 mm
Dimensions (L × l × H)	365 × 200 × 430 mm	380 × 225 × 485 mm
Poids	22,5 kg	32,5 kg

Données communes aux deux modèles

Désignation	Valeur
Type de machine	Cric hydraulique à griffe, commande manuelle
Points de levage	Griffe inférieure et tête supérieure, de capacités différentes
Position de travail	Verticale
Orientation	Corps pivotant à 360° sur la base
Commande	Barre démontable de pompage manuel

Désignation	Valeur
Descente	Vanne de décharge à ouverture progressive
Protection contre la surcharge	Soupape de sécurité tarée en usine
Effort manuel maximal sur la barre	372 N (env. 38 kg), modèle 5 T
Fluide hydraulique	Huile hydraulique propre spécifique pour crics
Surface de travail	Dure, plane et de portance suffisante

3. DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Le cric se compose d'un corps qui abrite le réservoir d'huile et la pompe manuelle, d'un piston de levage terminé par la tête, d'une griffe coulissante solidaire du piston qui descend à quelques millimètres du sol, et d'une base large qui répartit la charge sur le sol. La pompe s'actionne au moyen d'une barre démontable ; la descente se règle avec la vanne de décharge située sur le corps. Le corps pivote de 360° sur la base, ce qui permet d'orienter la griffe ou la tête vers le point de levage sans déplacer l'appareil.



FIG. 1 — Composants principaux du cric à griffe

N°	Élément	Fonction
1	Tête	Point de levage supérieur, de plus grande capacité. Surface striée pour asseoir la charge.

N°	Élément	Fonction
2	Barre de commande	Barre démontable qui sert à pomper et à manœuvrer la vanne de décharge.
3	Vanne de décharge	Ouvre et ferme le retour de l'huile au réservoir ; règle la vitesse de descente.
4	Corps avec réservoir et pompe	Abrite l'huile hydraulique, la pompe manuelle et la soupape de sécurité. Il porte l'étiquette d'identification.
5	Piston de levage	Tige hydraulique qui lève simultanément la tête et la griffe.
6	Griffe	Point de levage inférieur, de capacité moindre. Elle s'introduit sous des charges à très faible garde au sol.
7	Base	Assise de l'appareil ; elle répartit la charge sur le sol, assure la stabilité de l'ensemble et permet au corps de pivoter de 360°.

4. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les mentions suivantes sont utilisées dans ce manuel :

Mention	Signification
DANGER	Situation de risque imminent qui, si elle n'est pas évitée, entraîne des blessures graves ou mortelles.
AVERTISSEMENT	Situation de risque qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures graves ou mortelles.
ATTENTION	Situation de risque qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères ou des dommages matériels.
REMARQUE	Information utile pour l'utilisation ou l'entretien de l'appareil.

4.1 DANGER

- 1) Ne travaillez jamais sous une charge soutenue uniquement par le cric. Calez ou posez la charge sur des supports de capacité suffisante immédiatement après le levage.
- 2) N'utilisez jamais le cric pour lever ou soutenir des personnes.
- 3) Gardez en permanence les mains, les pieds et les doigts hors de la trajectoire de la charge et de la griffe.
- 4) Ne dépassez pas la capacité nominale correspondant au point de levage utilisé : la griffe a une capacité inférieure à celle de la tête.
- 5) Éloignez les personnes étrangères au travail pendant la montée et la descente.

4.2 AVERTISSEMENT

- 1) Utilisez le cric uniquement sur un sol dur, plan et capable de supporter la charge ; par exemple une dalle de béton en bon état.
- 2) Placez le cric en position verticale et vérifiez que la base repose entièrement sur le sol.
- 3) La charge doit rester centrée sur la griffe ou sur la tête et s'appuyer contre un point ferme et résistant de la charge elle-même.
- 4) Engagez suffisamment la griffe sous la charge : un appui en bord peut faire glisser la charge.
- 5) Ne levez jamais en même temps avec la griffe et avec la tête.

- 6) Surveillez le cric et la charge pendant tout le mouvement de montée et de descente.
- 7) Descendez la charge lentement, sans arrêts brusques à mi-course.
- 8) Ne réglez ni ne manipulez la soupape de sécurité contre les surcharges.
- 9) En cas de fuite d'huile, de bruit ou de vibration anormale, interrompez l'utilisation et retirez l'appareil du service.

4.3 ATTENTION

- 1) Inspectez le cric avant chaque utilisation : fuites, déformations, fissures, visserie desserrée ou pièces manquantes. Ne l'utilisez pas s'il est endommagé.
- 2) Travaillez avec des gants, des chaussures de sécurité et des lunettes de protection.
- 3) Retirez la barre de commande lorsque le cric n'est pas utilisé et n'employez que la barre fournie.
- 4) Rentrez complètement le piston et la griffe après usage : une tige sortie s'endommage et s'oxyde facilement.
- 5) Maintenez les étiquettes de l'appareil propres et lisibles.
- 6) Maintenez la zone de travail dégagée, propre et bien éclairée.
- 7) Rangez le cric hors de portée des personnes non autorisées.

5. MONTAGE ET MISE EN SERVICE

5.1 Contenu de la fourniture

Le cric est livré avec la barre de commande démontable. Vérifiez que l'appareil est complet et sans dommages avant la première utilisation.

5.2 Montage de la barre

- 1) Placez le cric sur une surface dure et horizontale, piston rentré.
- 2) Pour fermer ou ouvrir la vanne de décharge, emboîtez l'extrémité de la barre sur la commande de la vanne.
- 3) Pour pomper, introduisez la barre dans son logement sur la pompe jusqu'à ce qu'elle soit fermement engagée.

5.3 Contrôle préalable

- 1) Vérifiez le niveau d'huile selon le paragraphe 7.3.
- 2) Fermez la vanne de décharge en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre. Ne serrez pas excessivement.
- 3) Pompez à vide et vérifiez que le piston et la griffe montent régulièrement jusqu'à leur hauteur maximale.
- 4) Ouvrez lentement la vanne de décharge et vérifiez que l'ensemble descend de façon contrôlée jusqu'à la position la plus basse.
- 5) Si le piston monte par à-coups, cède au relâchement de la barre ou n'atteint pas la hauteur maximale, purgez l'air selon le paragraphe 7.4.

6. UTILISATION

6.1 Levage avec la griffe

- 1) Vérifiez que le poids de la charge ne dépasse pas la capacité de la griffe indiquée au chapitre 2.
- 2) Placez le cric en position verticale, base entièrement appuyée sur le sol et griffe orientée vers le point de levage.

- 3) Fermez la vanne de décharge en tournant la barre dans le sens des aiguilles d'une montre.
- 4) Engagez la griffe sous la charge jusqu'à ce qu'elle s'appuie contre un point ferme et reste centrée ; ne levez pas en appui sur le seul bord de la griffe.
- 5) Introduisez la barre dans le logement de la pompe et pompez jusqu'à la hauteur souhaitée, en surveillant la stabilité de la charge.
- 6) Calez ou posez la charge sur des supports de capacité appropriée avant tout travail.

6.2 Levage avec la tête

- 1) Vérifiez que le poids de la charge ne dépasse pas la capacité de la tête indiquée au chapitre 2.
- 2) Placez le cric de sorte que la tête reste centrée sous un point d'appui ferme et résistant de la charge.
- 3) Fermez la vanne de décharge et pompez jusqu'à ce que la tête entre en contact avec la charge.
- 4) Vérifiez que l'appui est stable et que le cric reste vertical ; corrigez la position si nécessaire avant de continuer.
- 5) Poursuivez le pompage jusqu'à la hauteur souhaitée et calez ou posez la charge sur des supports appropriés.

6.3 Descente de la charge

- 1) Retirez les supports ou les cales et vérifiez qu'aucune personne ni aucun objet ne se trouve sous la charge.
- 2) Emboîtez l'extrémité de la barre sur la commande de la vanne de décharge.
- 3) Tournez lentement la vanne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, sans dépasser deux tours. La charge descendra progressivement.
- 4) N'arrêtez pas brutalement la descente à mi-course.
- 5) Une fois la charge posée, fermez la vanne de décharge, rentrez complètement le piston et la griffe et retirez la barre.

7. ENTRETIEN

ATTENTION : n'effectuez jamais d'opération d'entretien avec le cric en charge. Les réparations du système hydraulique doivent être effectuées par du personnel qualifié.

7.1 Plan d'entretien

Périodicité	Opération
Avant chaque utilisation	Inspection visuelle : fuites d'huile, déformations, fissures, visserie et état de la griffe, de la tête et des étiquettes. Essai de fonctionnement à vide.
Après chaque utilisation	Rentrer complètement le piston et la griffe, retirer la barre et nettoyer l'appareil.
Mensuelle	Lubrifier les articulations de la pompe et les guides de la griffe avec de l'huile légère.
Tous les 3 mois	Contrôler le niveau d'huile et vérifier si le piston présente de la rouille ou de la corrosion.
Tous les 3 ans	Vidange de l'huile hydraulique.
Après une surcharge ou un choc	Retirer l'appareil du service et le faire contrôler par du personnel qualifié.

7.2 Huile hydraulique

Utilisez exclusivement une huile hydraulique propre spécifique pour crics. N'employez pas de liquide de frein, d'huile moteur, d'huile de transmission ni de solvants : ils endommagent gravement les joints. Ne mélangez pas des huiles de types différents et évitez toute entrée de saleté dans le réservoir lors du remplissage.

7.3 Contrôle et remplissage d'huile

- 1) Abaissez le cric jusqu'à sa position la plus basse en ouvrant la vanne de décharge.
- 2) L'appareil étant en position verticale sur une surface horizontale, retirez avec précaution le bouchon de remplissage d'huile.
- 3) Contrôlez le niveau : l'huile doit affleurer le bord inférieur de l'orifice de remplissage.
- 4) Si nécessaire, ajoutez de l'huile jusqu'à ce niveau, sans le dépasser.
- 5) Remettez le bouchon, vérifiez le fonctionnement du cric et purgez l'air si nécessaire.

REMARQUE : un excès d'huile empêche le piston d'atteindre sa hauteur maximale ; un niveau insuffisant réduit la course et la capacité de levage.

7.4 Purge d'air

Si la griffe monte puis cède immédiatement, ou si le piston monte par à-coups, il y a de l'air dans le circuit. Abaissez le piston jusqu'à sa position la plus basse et desserrez ou déplacez latéralement le bouchon de remplissage pour laisser sortir l'air du réservoir ; remettez-le ensuite en place et vérifiez le fonctionnement. Répétez l'opération si nécessaire.

7.5 Vidange d'huile

Changez l'huile hydraulique au moins tous les trois ans. Le cric étant complètement abaissé, retirez le bouchon de remplissage, inclinez l'appareil pour vider entièrement le réservoir et recueillez l'huile usagée. Remplissez ensuite selon le paragraphe 7.3, purgez l'air et vérifiez le fonctionnement. Remettez l'huile usagée à une filière agréée.

7.6 Stockage

Rangez le cric en position verticale, piston et griffe entièrement rentrés et sans la barre montée, dans un endroit sec et protégé des chocs et de la corrosion.

8. DÉPANNAGE

Panne	Cause probable	Solution
La griffe ne monte pas	La vanne de décharge n'est pas complètement fermée	Fermer la vanne en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre
	Saleté sur le siège de la vanne	Nettoyer le siège de la vanne
	Siège de la vanne fissuré	Réparation ou remplacement par du personnel qualifié
Le cric n'atteint pas la hauteur maximale	Excès d'huile dans le réservoir	Vidanger l'huile en excès jusqu'au niveau correct
	Niveau d'huile insuffisant	Compléter jusqu'au bord inférieur de l'orifice (paragraphe 7.3)
La griffe monte puis cède immédiatement	Air dans le circuit hydraulique	Purger l'air (paragraphe 7.4)

Panne	Cause probable	Solution
Le piston ne descend pas	Tige grippée, oxydée ou endommagée	Retirer l'appareil du service et le faire contrôler
Fuite externe d'huile	Réservoir, vanne de décharge ou pompe endommagés	Interrompre l'utilisation, absorber l'huile répandue et remplacer la pièce endommagée

9. MISE AU REBUT

En fin de vie, l'appareil doit être retiré du service de manière à ne plus pouvoir être utilisé. Avant la mise au rebut, vidangez complètement l'huile hydraulique.

- 1) L'huile hydraulique usagée est un déchet dangereux : remettez-la à une filière agréée. Ne la déversez pas sur le sol, dans les égouts ni dans les cours d'eau.
- 2) Le corps, le piston, la griffe et la base sont en acier : remettez-les à une filière de recyclage des métaux.
- 3) Les joints et les éléments en plastique ou en caoutchouc sont séparés et déposés conformément à la réglementation locale.

Respectez en tout état de cause la réglementation environnementale en vigueur dans le pays d'utilisation.



DECLARACIÓN «CE» DE CONFORMIDAD

E.C. DECLARATION OF CONFORMITY
CE. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE «CE»

LA EMPRESA, THE COMPANY, LA SOCIÉTÉ, O COMPANHIA:

AYERBE INDUSTRIAL DE MOTORES, S.A.

C/ Oilamendi, 8-10 — 01015 Vitoria-Gasteiz — España

declara bajo su exclusiva responsabilidad que el producto que se identifica a continuación es conforme con las disposiciones de las directivas y de las normas armonizadas que se relacionan, y que ha sido fabricado de acuerdo con ellas.

declares under its sole responsibility that the product identified below complies with the provisions of the directives and harmonised standards listed, and that it has been manufactured in accordance with them.

déclare sous sa seule responsabilité que le produit identifié ci-dessous est conforme aux dispositions des directives et des normes harmonisées énumérées, et qu'il a été fabriqué conformément à celles-ci.

declara sob sua exclusiva responsabilidade que o produto a seguir identificado está em conformidade com as disposições das diretivas e das normas harmonizadas indicadas, e que foi fabricado de acordo com as mesmas.

GATO HIDRÁULICO DE UÑA

GATO DE UÑA 5 TN · GATO DE UÑA 10 TN

Código AYERBE / AYERBE code: 588580 · 588585

Número de serie / Serial number / Numéro de série / Número de série: _____

DIRECTIVAS / DIRECTIVES / DIRETIVAS: 2006/42/CE

Normas armonizadas / Harmonised standards / Normes harmonisées / Normas harmonizadas:
 EN 1494:2000+A1:2008

Vitoria-Gasteiz, a 2 de septiembre de 2026



Adrián Martínez de Albornoz

Gerente / Manager / Gérant / Gerente